



**DELIBERATION N° 22/007 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT D'INFORMATION RELATIF AUX TRAVAUX DE
RÉNOVATION DU TUNNEL DE BASTIA**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI U RAPORTU D'INFURMAZIONE IN QUANTU À L'OPERA DI
RINNOVU DI U TUNELLU DI BASTIA**

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept janvier, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 janvier 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA à Mme Vannina CHIARELLI-LUZI
M. Jean-Christophe ANGELINI à M. Pierre POLI
M. Jean-Baptiste ARENA à Mme Serena BATTESTINI
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Mme Danielle ANTONINI
M. Pierre GUIDONI à Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Laurent MARCANGELI à Mme Valérie BOZZI
Mme Chantal PEDINIELLI à Mme Marie-Anne PIERI
M. Antoine POLI à M. Pierre POLI
M. Paul QUASTANA à M. Paul-Félix BENEDETTI
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
M. François SORBA à M. Joseph SAVELLI
M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du rapport d'information relatif aux travaux de rénovation du tunnel de Bastia.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 27 janvier 2022

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. MAUPERTUIS', with a horizontal line underneath.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 27 ET 28 JANVIER 2022

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU D'INFURMAZIONE IN QUANTU À L'OPERA DI
RINNOVU DI U TUNELLU DI BASTIA

RAPPORT D'INFORMATION RELATIF AUX TRAVAUX DE
RÉNOVATION DU TUNNEL DE BASTIA

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

A la veille du démarrage de l'opération de travaux de rénovation du tunnel de Bastia, le présent rapport a pour objet d'informer l'Assemblée de Corse sur le déroulement des travaux programmés ainsi que sur les actions entreprises pour accompagner les nuisances induites par ces travaux d'envergure.

La Collectivité de Corse est en effet engagée depuis plus de 10 ans dans le programme de rénovation du tunnel de Bastia, ouvrage vital pour l'agglomération, qui doit faire l'objet d'importants travaux de mise en conformité, notamment en matière d'évacuation et de ventilation qui conditionnent la sécurité de ses usagers.

I - PRESENTATION DE L'OPERATION DE RÉNOVATION DU TUNNEL DE BASTIA

• I - 1. LE TUNNEL DE BASTIA EN QUELQUES CHIFFRES

- 1982, date de mise en service du tunnel
- 845 mètres de long
- 9 mètres de large
- 4,30 mètres de haut
- 33 000 véhicules par jour

• I - 2. UNE MISE AUX NORMES DU TUNNEL INDISPENSABLE

Cet axe majeur reliant le centre-ville et le port de commerce de Bastia au sud de la ville doit faire l'objet d'importants travaux de mise en conformité.

En effet, en l'état, il présente au regard du décret n°2005-701 relatif à la sécurité des ouvrages routiers, des points de non-conformité, notamment en matière d'évacuation et de ventilation qui conditionnent la sécurité de ses usagers.

La Collectivité de Corse, en tant que propriétaire et gestionnaire du réseau routier ex-territorial et ex-départemental, a engagé depuis plusieurs années les études nécessaires à sa rénovation et sa sécurisation.

• I - 3. LES TRAVAUX DE RÉNOVATION PRÉVUS À COMPTER DE 2022

Les travaux de mise en conformité prévus à l'horizon 2022 dureront jusqu'en 2027 et seront réalisés principalement de nuit pour limiter l'impact auprès des usagers.

Ils concernent principalement :

- La ventilation et le désenfumage du tunnel ;
- La réfection des issues de secours existantes et des niches de sécurité, la création de trois nouvelles issues de secours
- La protection au feu du tunnel ;
- La mise à neuf de tous les réseaux ;
- La mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) qui permet la surveillance, le pilotage à distance des équipements de sécurité du tunnel et la mise en œuvre d'automatismes (régulation de la qualité de l'air ou de l'éclairage par exemple) ;
- La réfection du génie civil du tunnel et le reprofilage et la mise au gabarit des voiries impliquant une intervention sur les enrobés.

• I - 4. LA DÉCOUVERTE D'AMIANTE DANS LES ENROBÉS ROUTIERS

Préalablement aux travaux prévus sur les chaussées, un diagnostic global obligatoire a été réalisé en 2018 (amiante, plomb). Les investigations réalisées ont révélé la présence d'amiante dans les enrobés routiers.

Une opération de désamiantage s'avère donc obligatoire avant de pouvoir intervenir sur les chaussées.

Le cadre réglementaire très strict dans lequel s'inscrivent ces travaux de désamiantage impose la fermeture complète du tunnel aux usagers afin de les protéger de toute exposition aux particules d'amiante.

Cette fermeture sera effective durant 3 semaines, du **18 février à 22 heures au 11 mars 2022**, en période de vacances d'hiver.

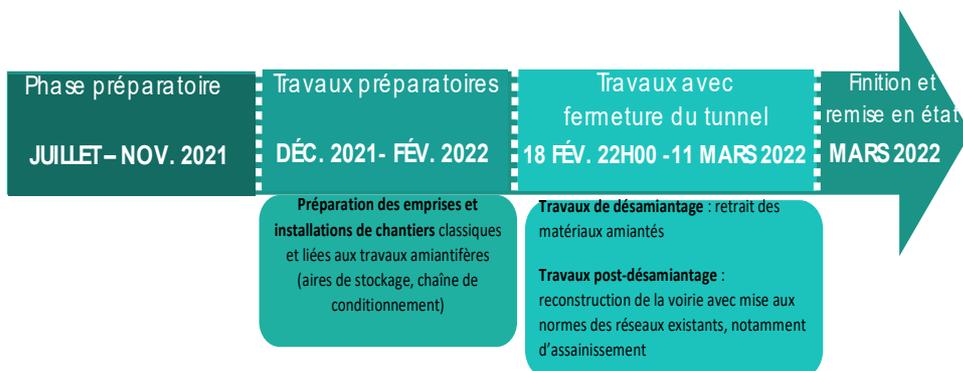
II - L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE DES CHAUSSÉES

• II - 1. QUELQUES CHIFFRES SUR L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE

- 5 000 tonnes d'enrobés routiers à extraire et évacuer
- 3 semaines de fermeture du tunnel du 18 février à 22 h au 11 mars 2022
- 900 mètres de voiries à refaire

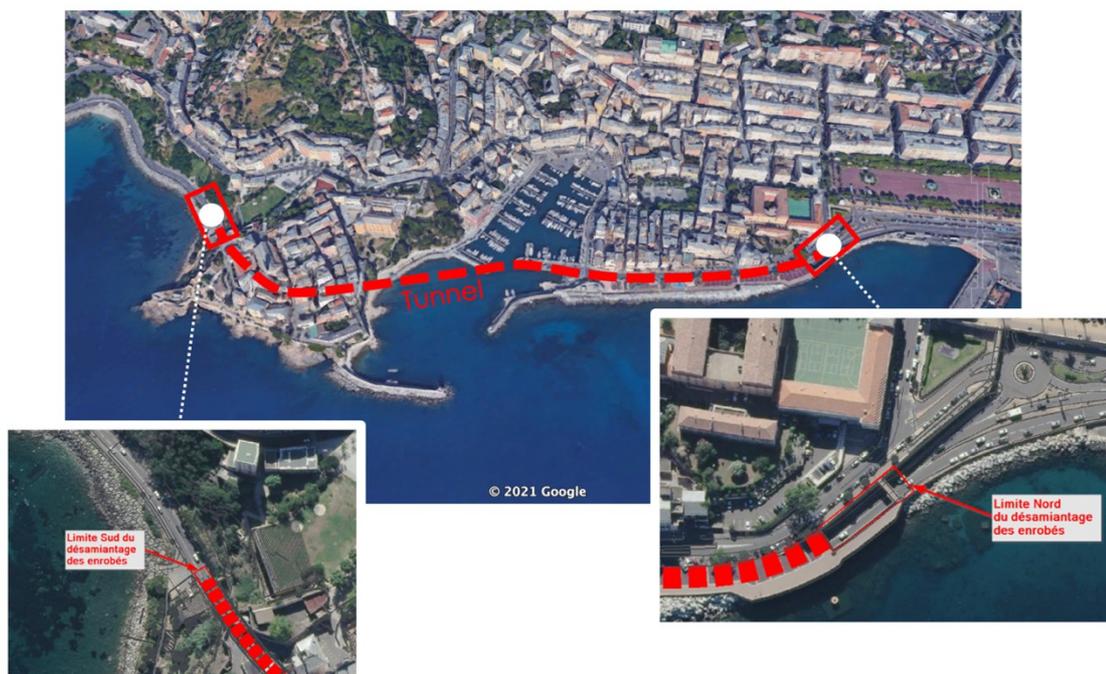
• II - 2. LES 4 PHASES DE L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE

L'opération de désamiantage et de réfection des chaussées du tunnel de Bastia comprend 4 phases :



II - 3. LA ZONE CONCERNÉE PAR LES TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE

- Dans une logique de santé publique, la Collectivité de Corse a décidé de procéder au désamiantage de l'intégralité des chaussées sans se limiter aux zones impactées par les travaux de rénovation à venir. Le périmètre de la zone à désamianter est précisé ci-après.



• II - 4. LES PRINCIPES DU DÉSAMIANTAGE DES CHAUSSÉES DU TUNNEL

Le désamiantage des chaussées du tunnel sera réalisé selon un processus en 3 étapes :

ÉTAPE 1 - Enlèvement des matériaux amiantés par rabotage

Au vu de l'important volume **d'enrobés qui doit être extrait et évacué (5 000 tonnes)**, la Collectivité de Corse a privilégié un enlèvement par **rabotage**.

L'opération consiste à enlever les couches supérieures du revêtement de la route, sur une épaisseur fixe, par action d'une lame tranchante à chaud montée sur un tambour rotatif.



PRINCIPAUX AVANTAGES DU RABOTAGE

- > **Réduction des temps de chargement** : la raboteuse charge directement les matériaux extraits dans des camions spécialement équipés pour le transport de matériaux amiantés. Il n'y a donc pas de rupture de charge entre le lieu d'extraction et le lieu de stockage.
- > **Réduction du volume de matériaux évacués** : les matériaux extraits par rabotage occupent à poids équivalent un volume bien moindre que ceux résultant d'autres méthodes d'extraction. Cette technique optimise donc le nombre de contenants à mobiliser pour le stockage et l'évacuation des déchets amiantés

Compte tenu des risques connus liés à l'amiante, ces travaux seront réalisés dans le respect des contraintes dites « sous-section 3 » (décret n° 2012-639 du 4 mai 2012) imposant des dispositions strictes à mettre en place pour procéder aux activités de désamiantage en évitant tout risque de contamination telles que :

- La restriction stricte de l'accès au chantier aux opérateurs habilités et formés pour intervenir en zone amiantée, qui seront spécialement équipés avec des protections individuelles étanches ;



- La réalisation de contrôles réglementaires des niveaux d'empoussièrement sur les opérateurs et dans l'environnement du chantier ;

- La mise en place de protections collectives permettant d'éviter la dispersion de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail : rideau d'eau à chaque extrémité de la zone en cours de désamiantage, brumisation et aspiration des poussières à la source, aménagement d'une aire de décontamination des engins de chantier...
- Le filtrage et le contrôle des eaux utilisées sur le chantier afin de garantir des taux de matières en suspension inférieurs aux seuils réglementaires

ÉTAPE 2 - Conditionnement et transport par voie maritime en flux tendus

Les matériaux extraits sont considérés comme **des déchets dangereux**. À ce titre, ils doivent obligatoirement être orientés vers des **installations spécialisées** (Installation de Stockage de Déchets Dangereux). En l'absence de centre d'accueil adapté en Corse, ils seront donc transportés vers le continent via **les lignes de fret régulières**.

L'évacuation et le transport de ces matériaux amiantés fait l'objet d'un processus spécifique visant à éviter toute libération en quantité dangereuse de fibres d'amiante respirables.

MESURES RELATIVES À L'ÉVACUATION DES MATÉRIAUX AMIANTÉS

> **Transport en « body-benne »** : les déchets amiantés sont chargés et transportés directement en body-bennes, grands sacs étanches aux poussières, ce qui empêche la libération de fibres d'amiante.

> **Transport en flux tendus** : un planning de rotation Corse-continent a été établi afin de coordonner les créneaux de rabotage avec les horaires des bateaux et les capacités d'accueil du centre de traitement et ainsi éviter un stockage des bennes de transport sur le port

Compte tenu des capacités d'accueil des centres de traitement, un maximum de 25 remorques pourra être évacué par jour.



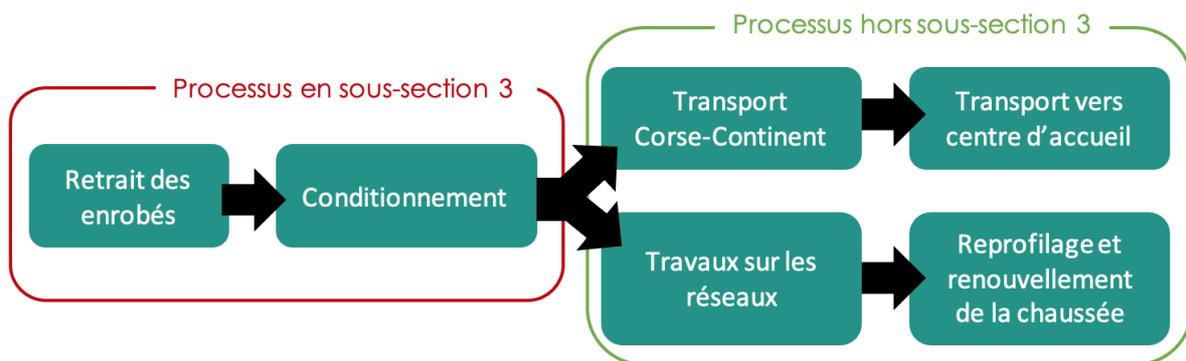
ÉTAPE 3 - Stockage en centres spécialisés sur le continent

Les sites agréés réglementairement pour le traitement de ces matériaux amiantés se situent à proximité des ports susceptibles de recevoir les navires et/ou ayant des liaisons maritimes avec la Corse comme par exemple le site de Bellegarde (30) ...).

Au vu de la quantité de matériaux à accueillir, un stockage sur plusieurs sites d'enfouissement est aujourd'hui envisagé.

• **III - LA SYNTHÈSE DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX ET SUITES**

Une fois l'opération de désamiantage terminée, les travaux de mise en conformité du



tunnel de Bastia se poursuivront avec les autres opérations définies précédemment (ventilation, génie civil, alimentation électrique, GTC...) et ce jusqu'en 2027.

IV - UNE PHASE D'ECOUTE ET DE RECUEIL DES BESOINS VIS-A-VIS DE LA FERMETURE DU TUNNEL

Pour connaître les incidences de cette fermeture sur les habitants et professionnels bastiais et recueillir leurs besoins, la Collectivité de Corse :

- **A rencontré différents responsables et acteurs** du territoire afin de comprendre leurs perceptions des enjeux liés à cette fermeture et leurs besoins en termes d'accompagnement : élus, responsables d'activités économiques, sanitaires, de secours, ... ;
- **A lancé une enquête digitale** du 9 juillet et jusqu'au 10 septembre 2021 à destination du grand public, afin de compléter sa connaissance des problèmes que la fermeture temporaire du tunnel est susceptible de causer aux personnes et aux activités.

• **IV - 1. QUELQUES CHIFFRES SUR LA PHASE D'ECOUTE**

- 28 acteurs rencontrés
- 761 participations à l'enquête digitale
- 46 % des répondants à l'enquête résident à Bastia
- 68 % des répondants à l'enquête travaillent ou étudient à Bastia

• IV - 2. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA PHASE D'ECOUTE

4.2.1 Principaux objets de préoccupation liés à la fermeture du tunnel

La phase d'écoute a mis en évidence 4 principaux objets de préoccupation partagés :

- **L'augmentation de la congestion routière** à Bastia entraînant un allongement des temps de trajets quotidiens et des retards à répétition, notamment pour les livraisons ;
- **La crainte d'importantes nuisances sonores et pollutions** du fait de la mise en place de nouveaux itinéraires reportant la circulation sur des zones actuellement peu circulées ;
- **La difficulté de circulation des véhicules d'urgence et de secours** causée par l'interruption temporaire de circulation du tunnel ;
- **La désertification du cœur de ville et de ses commerces** du fait des difficultés d'accès au centre-ville de Bastia.

4.2.2. Mesures d'accompagnement privilégiées

3 principaux types de mesures ont été mis en avant pour accompagner la fermeture du tunnel :

- **Les mesures visant à fluidifier la circulation routière telles que :**
 - La mise en place **d'itinéraires de délestage** pour entrer et sortir de Bastia ;
 - La création de **parkings gratuits en entrée de ville**, desservis par des navettes pour rejoindre le centre-ville ;
 - L'établissement d'un **schéma de circulation provisoire facilitant la cohabitation poids lourds/automobiles** : création de plages horaires de circulation, restrictions d'accès, décalage des horaires de livraisons... ;
 - Le **décalage des horaires de ferries** ou le **déroutage des bateaux** vers d'autres ports ;
 - La **surveillance** accrue du respect des mesures mises en place.
- **Les mesures visant à réduire les déplacements routiers individuels, notamment en heures de pointe, telles que :**
 - Le développement des déplacements en transports en commun et en modes doux pouvant passer par :
 - **L'augmentation des fréquences et amplitudes horaires** des trains ;
 - La mise en place **d'itinéraires réservés** aux transports en communs ;
 - La mise en place de **navettes maritimes...**
 - L'incitation au télétravail
 - Le décalage des horaires de travail
- **Les mesures permettant d'être informé(e) en temps réel de l'état du trafic et des solutions proposées via :**

- Les réseaux sociaux
- L'envoi de mails
- L'envoi de SMS
- De l'affichage sur des panneaux à message variable

V - UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LA FERMETURE DU TUNNEL

En précisant les principaux objets de préoccupations liés à la fermeture du tunnel, la phase de recueil des attentes a permis à la Collectivité de Corse de définir un processus de travail avec les parties prenantes concernées pour coconstruire un plan d'actions permettant d'accompagner la fermeture du tunnel.

Ce travail participatif qui s'est engagé à l'automne 2021, s'est traduit par la tenue de **4 groupes de travail** (services de secours et d'urgence, circulation routière, mobilités alternatives, logistique urbaine et attractivité commerciale), de 20 à 30 personnes, réunis à 3 reprises pour :

- Temps 1 : **Identifier les problématiques** à traiter dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions ;
- Temps 2 : **Définir les orientations et pistes d'actions** pour accompagner la fermeture du tunnel et réduire ses impacts sur le fonctionnement du territoire
- Temps 3 : **Définir le plan d'actions** opérationnelles

● **V - 1. THEMATIQUES DES GROUPES DE TRAVAIL IDENTIFIES**

● **4 groupes de travail** ont été réunis pour traiter des thématiques liées :

- Aux services de secours et d'urgence
- A la circulation routière
- Aux mobilités alternatives
- A la logistique urbaine et l'attractivité commerciale

● **3 grands objectifs** ont été identifiées par ces groupes de travail pour le plan d'actions :

- Limiter la circulation routière, notamment des véhicules particuliers dans Bastia
- Fluidifier le trafic de transit et de desserte
- Soutenir l'activité commerciale.

● **Un plan de 36 actions** a été élaboré par les groupes de travail qui permettent de :

- Augmenter l'offre de transports en commun
- Augmenter l'offre en modes doux et équipements favorisant leur pratique
- Réduire et mutualiser les déplacements de chacun
- Revoir le plan de circulation
- Eviter tout événement pouvant représenter une gêne pour la circulation
- Etaler les heures de pointe
- Soutenir l'activité commerciale.

● **V - 2. L'ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL**

De septembre à novembre 2021 :

Pour chaque groupe thématique, **3 séances** de travail se sont tenues en octobre et novembre 2021 dans le but de :

- **S'accorder sur les problématiques** à traiter en lien avec chacune des thématiques ;
- **Identifier et prioriser les orientations** pour accompagner la fermeture du tunnel et en réduire ou compenser les incidences négatives ;
- **Décliner ces orientations en plan d'actions opérationnelles.**

De décembre à février 2022 : 3 réunions de pilotage de l'avancement du plan d'actions, regroupant une cinquantaine de personnes ont été programmées. A ce jour, l'ensemble des organismes et entreprises associés à la démarche ont répondu présents.

Du 18 février au 11 mars : 3 comités de suivi hebdomadaires sont planifiés pour suivre l'avancement des travaux et ajuster, si nécessaire, le plan d'actions.

Au total, **18 réunions** préparatoires, de pilotage et de suivi sont organisées avec l'ensemble des partenaires suivants : Ville de Bastia, Chemins de Fer de la Corse, Communauté d'Agglomération Bastiaise, Syndicat Professionnel des transporteurs corses, Strada Corsa, Loomis Transports de fonds, taxis, Engie, EDF, Acqua Publica, La Poste, Chronopost, Inspection Académique de Haute-Corse, Préfecture, Direction de la Mer et du Littoral Corse, Direction Départementale de la Sécurité Publique de Haute-Corse, Direction des Territoires et de la Mer de Haute-Corse, Police municipale, Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse, Centre hospitalier de Bastia, Clinique Maynard, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et Association des commerçants du centre-ville.

Se sont tenues en parallèle près de 10 réunions avec les services de la communication de la CdC, de la Ville, de la CAB et des CFC pour bâtir le plan de communication et d'information.

VI - LES ACTIONS

Cette démarche de co-construction a permis aux acteurs de la mobilité sur le territoire de Bastia de proposer un ensemble de solutions alternatives visant à limiter les impacts de la fermeture du tunnel.

Ces actions sont évidemment susceptibles d'évoluer pendant toute la durée des travaux si nécessaire, et des mesures complémentaires à celles exposées dans le présent rapport pourront également être mises en œuvre.

• VI - 1. PLAN DE COMMUNICATION

Plusieurs supports de communication seront mobilisés pour informer le grand public sur les travaux de désamiantage ainsi que sur l'ensemble du plan d'actions mis en œuvre, notamment :

- **Un site internet** dédié au projet de rénovation du tunnel de Bastia, en cours de construction, sera accessible au lien suivant : www.tunnel-bastia.corsica
- **Une adresse mail contact** pour toute question ou information concernant les

- travaux du tunnel et sa fermeture ;
- **Des dépliants** boîtés dans plus de 40 000 boîtes aux lettres à partir du 21 janvier et mis à disposition des partenaires le souhaitant. Chaque partenaire est invité à nous informer du nombre de dépliants dont il souhaite disposer, directement par retour au mail d'envoi de la présente synthèse
 - **Des campagnes d'affichages** sur le démarrage des travaux et la fermeture du tunnel (semaine du 17 au 23 janvier) et sur les mobilités alternatives (semaines allant du 24 janvier au 20 février)
 - Sensibilisation à l'arrivée des travaux
 - 20 faces en abribus : Bastia centre-ville, St Antoine / Annonciade / Fangu / Toga /Citadelle / St Joseph / Avenue Libération / Lupinu / Montesoru / Furiani
 - Mobilités alternatives
 - 20 faces en abribus : Bastia centre-ville, St Antoine / Annonciade / Fangu / Toga /Citadelle / St Joseph / Avenue Libération / Lupinu / Montesoru / Furiani
 - Arrière des bus : zone de l'aéroport à Erbalunga
 - 4x3 sur 10 faces : Bastia ville (Fangu route impériale) / Furiani / Biguglia / Lucciana/aéroport Poretta / Moriani
 - Arrière des bus : zone de l'aéroport de Poretta à Erbalunga
 - **Des campagnes presse** et réseaux sociaux et des insertions publicitaires dans les médias insulaires du 17 au 30 janvier et début février ; spot radio de 20 secondes ; 144 passages ; 2 vidéos motion design sur les réseaux sociaux : twitter/facebook/linkedin/instagram
 - **De la signalétique en ville** : panneaux de chantier (Borgu ; Tragone, Furiani), panneaux de parkings relais, panneaux de signalisation des itinéraires...
 - **Des fiches d'informations sur différentes thématiques** liées aux travaux de désamiantage et de rénovation du tunnel qui seront diffusées à l'ensemble des partenaires afin que chacun puisse répondre à d'éventuelles questions posées :
 - 1/ Le tunnel de Bastia en quelques chiffres
 - 2/ Les travaux de rénovation du tunnel de Bastia
 - 3/ L'opération de désamiantage du tunnel de Bastia
 - 4/ Les modalités de réalisation du désamiantage
 - 5/ Le plan d'actions pour réduire les incidences de la fermeture du tunnel
 - 6/ Les actions pour réduire le trafic routier
 - 7/ Les actions pour fluidifier le trafic routier
 - 8/ Les actions pour soutenir l'activité commerciale
 - 9/ Mes actions pour traverser la période de fermeture du tunnel
 - 10/ Les modes doux
 - 11/ Comment s'informer ?

Dépliant d'information

● **VI - 2. ACTIONS POUR LIMITER LA CIRCULATION ROUTIÈRE**

L'ensemble des mesures exposées ci-dessous ont vocation à être mises en avant dans le cadre de la campagne de communication.

6.2.1. Augmentation de l'offre de transports en commun

- **Augmentation de l'offre de trains entre Bastia et Casamozza de 69 %** sur la période offrant ainsi 8 800 places assises par jour contre 5 200 places actuellement ;
- **De nouvelles lignes de bus** seront mises en service dans le cadre de la nouvelle délégation de service public offrant une **rotation de bus plus fréquente vers le Cap Corse et le centre-ville** de Bastia ;
- **Des navettes gratuites** seront mises en place depuis l'Arinella et Bassanese vers le centre-ville de Bastia ;
- **Des parkings relais** seront aménagés au niveau de Borgu, du Stade Armand-Cesari, Tragone, pour faciliter le report des personnes souhaitant rejoindre le centre-ville vers un mode de transport alternatif à la voiture.

6.2.2. Augmentation de l'offre en modes actifs et équipements favorisant leur pratique

- **Un service de trottinettes en libre-service** sera mis en place sur la Ville de Bastia à partir de février 2022 ;
- **50 vélos à assistance électrique** seront proposés en location longue durée à partir de février 2022 : Télécharger l'application e.più / Bird sur [iPhone](#) ou [Android](#) ;
- **Un plan mode doux** présentant l'ensemble des itinéraires dédiés aux modes doux a été établi.

6.2.3. Réduction et mutualisation des déplacements de chacun

▪ Télétravail

Les principaux employeurs du territoire bastiais (Collectivité de Corse, Ville de Bastia, Préfecture...) généralisent le télétravail pendant toute la période de fermeture du tunnel.

Afin de réduire les déplacements domicile-travail vers le centre-ville, il est fortement recommandé, pour tous les actifs le pouvant, de privilégier le travail depuis leur domicile.

▪ Covoiturage

Le covoiturage est fortement conseillé afin d'optimiser le nombre de véhicules entrant en centre-ville.

La Collectivité de Corse a lancé un marché visant à favoriser le covoiturage pendant la durée des travaux, attribué à la Société BlaBlaCar. Ainsi, à compter du 31 janvier, les passagers verront leurs premiers voyages gratuits ; les conducteurs percevront 10 centimes d'€ par kilomètre parcouru pour chaque trajet ainsi qu'un bon d'achat de 15 € de carburant pour le 1^{er} covoiturage.



Projet de supports de communication

▪ Scolaires

- Des paniers repas seront mis en place dans les écoles le midi ;
- Les activités scolaires nécessitant des déplacements en bus seront suspendues ;
- Le remplissage des bus scolaires sera optimisé.

- **VI - 3. LES ACTIONS POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC ROUTIER**

6.3.1. Un nouveau plan de circulation sera effectif pendant toute la période de fermeture du tunnel (en annexe)

- **Axe prioritaire Boulevard Paoli - Boulevard Gaudin - Route Territoriale 11** dédié aux véhicules souhaitant se rendre en ville
- Véhicules de transit orientés vers des **itinéraires de délestage** dont les temps de parcours seront indiqués en temps réel

6.3.2. La réduction voire la suppression de tout évènement pouvant représenter une gêne à la circulation

- **Les déménagements et travaux sur la voirie seront interdits** pendant toute la période de fermeture du tunnel
- **Les alvéoles de livraisons seront doublées** pour éviter le stationnement gênant en double file et les moyens de livraison adaptés pour favoriser la fluidité de la circulation (vélo, triporteur, vélo cargo...)

6.3.3. L'étalement des heures de pointe

- **Les horaires des bateaux et de l'accueil de leurs passagers** seront aménagés afin de réduire la concentration de véhicules en provenance du port en heure de pointe
- **Les plages horaires de livraisons seront réorganisées** avec les livraisons alimentaires avant 9h, les autres livraisons en continu entre 10h et 18h grâce à une ouverture non-stop des commerces

- **VI - 4. LES ACTIONS POUR SOUTENIR L'ACTIVITE COMMERCIALE**

▪ **Salon des Affaires :**

L'organisation d'un **salon des affaires** du 3 au 6 février 2022 pour aider les commerçants à écouler leur stock avant la période de fermeture du tunnel

▪ **Chèques-cadeaux :**

Près de 6 000 € de chèques cadeaux à dépenser dans les commerces bastiais, après la période de fermeture du tunnel, seront offerts sur les réseaux sociaux

▪ **Animations à Bastia :**

Des animations de centre-ville seront organisées entre avril et mai

VII - LISTE DES ACTIONS

▪ **Axe A - Réduire le trafic**

Action	Porteurs
A01 - Gratuité des bus et des trains	CAB / CFC
A02 - Sorties scolaires limitées	Education Nationale
A03 - Navettes gratuites	CAB
A04 - Renforcer l'offre TC et adapter le service au besoin	CAB / CFC
A05 - Inciter au télétravail	CDC / CAB / Ville de Bastia
A06 - Parkings relais entrée sud	CDC / Ville de Bastia
A07 - Plus de modes doux	CAB / Ville de Bastia
A08 - Incitation à la cantine	Education Nationale / Ville de

	Bastia
A09 - Optimiser les bus scolaires	CdC
A10 - Régulation accès centre-ville	Ville de Bastia
A12 - Covoiturage	CdC
A13 - Regroupement des commandes chez un commerçant	UCB / CCI / UCA GB
A14 - Faculté de Corte en distanciel	Education Nationale

▪ **Axe B - Fluidifier le trafic**

Action	Porteurs
B01 - Limitation aggravation de la circulation	Ville de Bastia
B02 - Axe rouge dédié secours	Ville de Bastia
B03 - Plan circulation	Ville de Bastia
B05 - Organisation services de secours et d'urgence	CH Bastia / SAMU / SIS 2B
B06 - Aménagement horaires d'accueil des scolaires / garderies	Education Nationale / Ville de Bastia
B06b - Ouverture accueil des VL 2h30 avant départ des ferries	CCI / OTC / SPTC / Compagnies maritimes
B07 - Zone de stockage pour la fourrière	Police
B08 - Aménagement axe rouge	Ville de Bastia
B09 - Aménagement horaires de livraison et ouverture non-stop des commerces	SPTC / Commerçants / La Poste, Chronopost
B10 - Micro-dépôts pour les livraisons	Chronopost
B11 - Temps de parcours par itinéraire	CdC
B12 - Renforcer contrôles de stationnement	Police
B13 - Aménagement des horaires d'arrivée des bateaux	CCI / OTC / SPTC / Compagnies maritimes
B14 - Adaptation de la livraison messagerie	SPTC / La Poste / Chronopost
B15 - Circulation cœur de ville	Ville de Bastia
B16 - Temps de parcours à pied et à vélo	Ville de Bastia
B17 - Accès des enseignants à leur lieu de travail	Education Nationale

▪ **Axe C - Soutenir l'activité commerciale**

Action	Porteurs
C01 - Salon des affaires	UCB / CCI / UCA GB / Ville de Bastia
C02 - Dispositif de chèques cadeaux	UCB / CCI
C03 - Animation centre-ville	UCB / CCI / UCA GB / Ville de Bastia
C04 - Indemnisation	CdC

En conclusion, il vous est proposé de prendre acte du rapport d'information relatif aux travaux de rénovation du tunnel de Bastia.

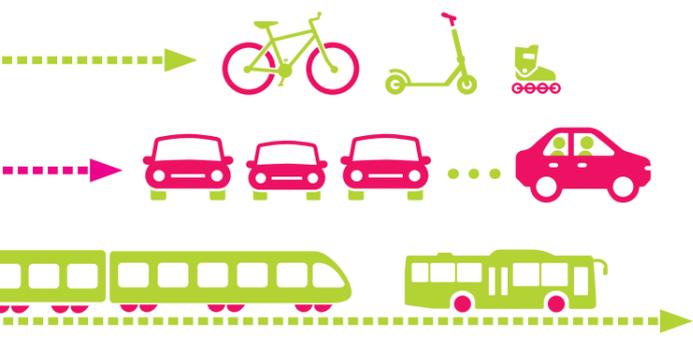
Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.

Da Fà Casu
TRAVAUX
TUNNEL DE BASTIA
 FERMETURE DU 18 FÉVRIER* AU 11 MARS 2022

* À partir de 22h

Des solutions pour faciliter vos déplacements

Un investissement per move più faciule



Les acteurs de la mobilité sur le territoire de Bastia mettent en œuvre pendant ces travaux des solutions alternatives pour améliorer vos déplacements

Pourquoi fermer le tunnel ?
Perchè chjode ?

Mis en service en 1982, le tunnel de Bastia doit faire l'objet d'importants travaux de mise en conformité. En effet, en l'état, il présente des points de non-conformité, qui conditionnent la sécurité de ses usagers.

Depuis 2018, la Collectivité de Corse, gestionnaire du réseau routier territorial et départemental, a engagé les études nécessaires à sa rénovation et sa sécurisation.

Préalablement aux travaux prévus sur les chaussées, un diagnostic global obligatoire a été réalisé en 2018 (amiante, plomb). Les investigations réalisées ont révélé la présence de traces d'amiante dans les enrobés routiers.

Une opération de désamiantage obligatoire

Le cadre réglementaire très strict dans lequel s'inscrivent ces travaux impose sa fermeture complète aux usagers afin de les protéger de toute exposition aux particules d'amiante.

Cette fermeture interviendra pendant les vacances scolaires d'hiver, afin de limiter les impacts sur la vie locale durant 3 semaines.

Zoom sur l'opération de désamiantage
Ochjata nantu à a stigliera

3 semaines de travaux, à l'intérieur du tunnel en continu, nuit et week-end inclus, du 18 février à 22h au 11 mars 2022

- 4 000 tonnes d'enrobés routiers à extraire
- 4 800 tonnes d'enrobés neufs posés
- 3 700 mètres de peinture routière à refaire
- 70 personnes maximum sur le chantier
- Plus de 150 semi-remorques mobilisées pour évacuer les enrobés vers des sites agréés sur le Continent
- 300 mètres de canalisations démontées et changées sous la chaussée
- 1 200 mètres de bordure de trottoirs reposées
- 10 personnes mobilisées pour préparer, surveiller et encadrer l'opération
- 1 ha d'installation de chantier et de base-vie contre la tête nord du tunnel

Montant des travaux : 3,8 M€ TTC
 Financement : État (70%), Collectivité de Corse (30%)

Quelles solutions pour vos déplacements ?
Un pianu d'azione per ogni modu di spiazamentu

Un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés, entre septembre et novembre 2021, pour faciliter vos déplacements sur Bastia

+ de transports en commun

- 8 800 places assises dans les trains entre Bastia et Casamozza, contre 5200 actuellement, soit +69%
- 3 parkings relais train aménagés au niveau de Borgu, du Stade Armand-Cesari et à Tragone pour rejoindre le centre-ville en train
- Un service de transport en commun (bus) renforcé
- 2 navettes gratuites depuis l'Arinella pour se rendre en centre-ville via la Halte Bassanese et la gare de Lupinu



Participants : Syndicat Professionnel des transporteurs corses, Strada Corsa, Loomis Transports de fonds, taxis, Engie, EDF, Acqua Publica, La Poste, Chronopost, Inspection Académique de Haute-Corse, Préfecture, Direction de la Mer et du Littoral Corse, Direction Départementale de la Sécurité Publique de Haute-Corse, Direction des Territoires et de la Mer de Haute-Corse, Police municipale, Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse, Centre hospitalier de Bastia, Clinique Maynard, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et Association des commerçants du centre-ville.

+ de modes doux

- Un service de trottinettes en libre-service renforcé pour la période de fermeture du tunnel
- Des vélos à assistance électrique proposés en location longue durée à partir de février 2022
- Des pistes cyclables et des itinéraires « modes doux » adaptés



Un plan de circulation adapté

- Un axe prioritaire Boulevard Paoli - Bd Gaudin - RT11 dédié aux véhicules souhaitant se rendre en ville
- Des itinéraires de délestage pour les véhicules en transit
- Des temps de parcours disponibles sur le site internet du tunnel



Des mesures complémentaires seront mises en place pour fluidifier et réguler la circulation automobile.

Retrouvez toutes les actions mises en place pendant les travaux sur le site internet : www.tunnel-bastia.corsica

Quels comportements privilégiés ?
Cambiemu i nostri usi

La réduction et la mutualisation des déplacements de chacun est vivement recommandée durant les 3 semaines de fermeture. Pensez à :

Télétravailler : si les principaux employeurs du territoire bastiais vont généraliser le télétravail durant la fermeture du tunnel, il est fortement recommandé, pour tous les actifs le pouvant, de privilégier le télétravail

Covoiturer : application de covoiturage disponible

Solliciter l'inscription de votre enfant à la cantine (paniers repas fournis)

Éviter tout évènement pouvant représenter une gêne à la circulation : les déménagements et travaux sur la voirie seront interdits pendant toute la période de fermeture du tunnel, le stationnement gênant en double file sera verbalisé

Décaler les heures de pointe : les horaires des bateaux et d'accueil des passagers seront aménagés ; les commerces seront ouverts en continu entre 10h et 18h



Ghjuvemuci di a chjusura di u tunellu da cambià i nostri usi pè i spiazamenti !

Pour suivre l'actualité des mesures circulatoires
Da tenevi à capu

www.tunnel-bastia.corsica

Collectivité de Corse : IsulaCorsica
 Communauté d'agglomération de Bastia : AggloBastia
 Ville de Bastia : Cita_Bastia

Collectivité de Corse : IsulaCorsica
 Communauté d'agglomération de Bastia : agglobastia
 Ville de Bastia : ville.bastia.corsica

Collectivité de Corse : isulacorsica
 Communauté d'agglomération de Bastia : cumunita_agglobastia
 Ville de Bastia : citadibastia

Pour poser
une question :

Per ogni dumanda :
tunnel.bastia@isula.corsica



Pour connaître
l'état du trafic
en temps réel :

Da esse à capu di a
circolazione in diretta :

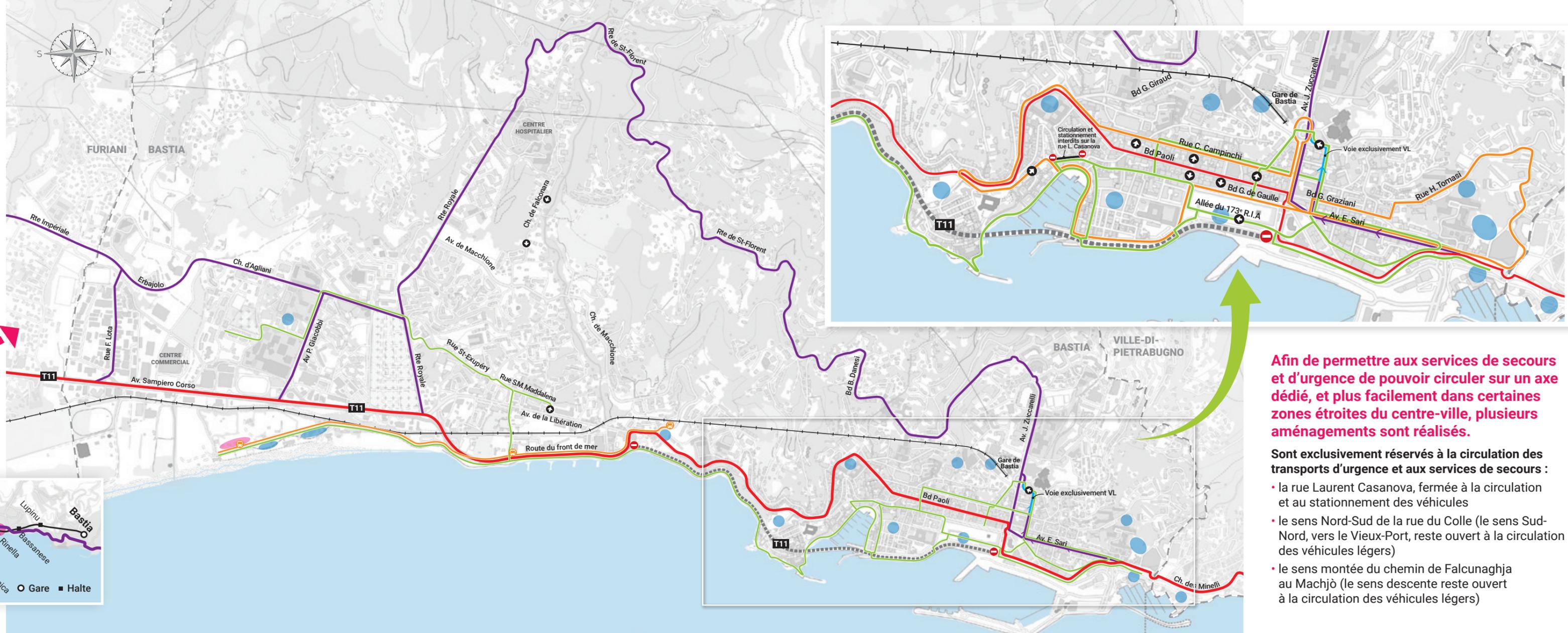
www.tunnel-bastia.corsica



Comment se déplacer pendant la période de fermeture du tunnel ?

I spiazamenti durante a chjusura

	Axe prioritaire (tous véhicules se rendant au centre ville et PL de plus de 16 t)
	Itinéraire bis (tous véhicules en transit hors PL de plus de 16 t)
	Voie verte (piétons, vélos, trottinettes) et piste cyclable
	Navette gratuite
	Voie ferrée
	Zone chantier
	Parking VL
	Parking relais
	Changement de sens de circulation

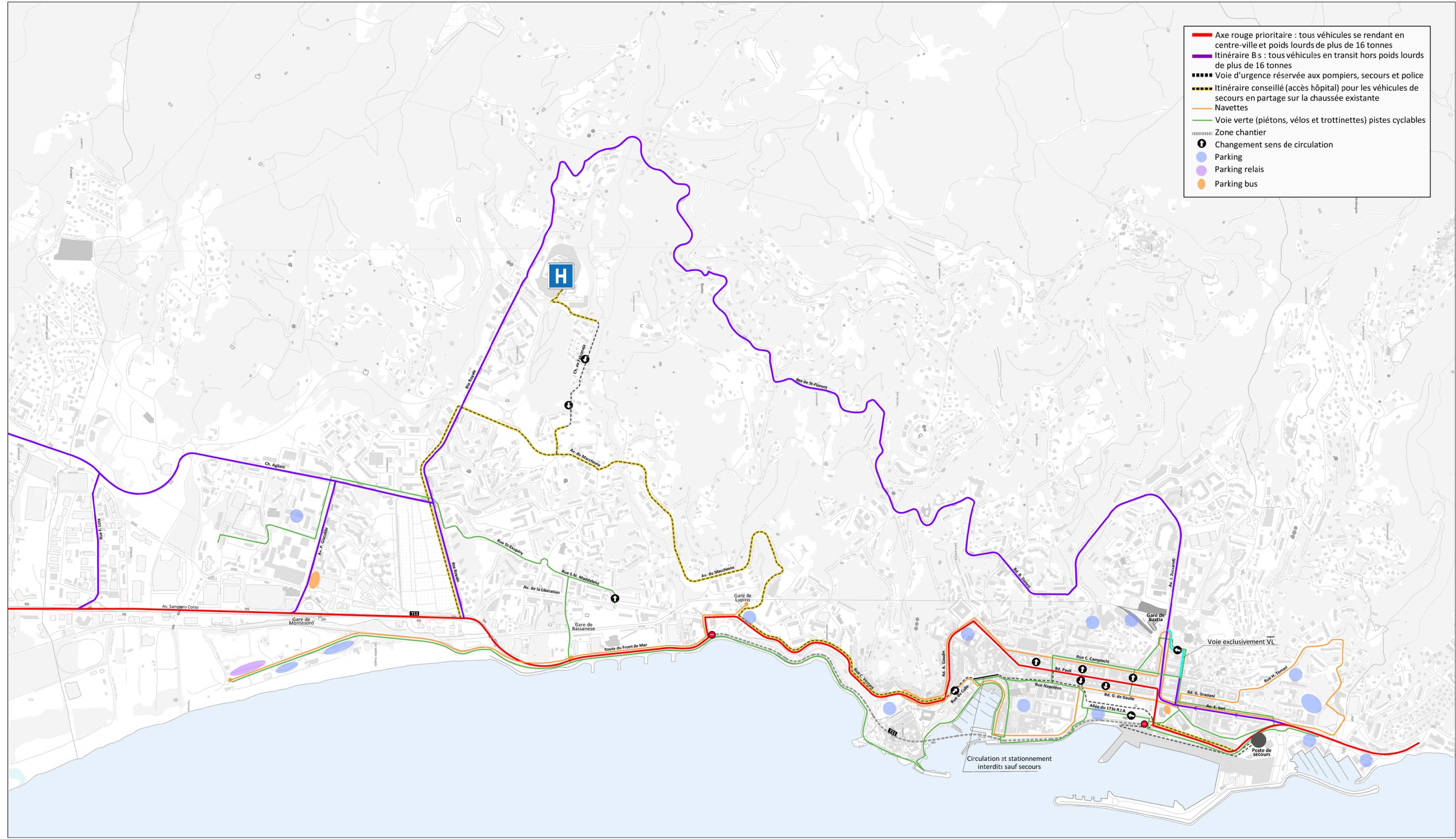


Afin de permettre aux services de secours et d'urgence de pouvoir circuler sur un axe dédié, et plus facilement dans certaines zones étroites du centre-ville, plusieurs aménagements sont réalisés.

Sont exclusivement réservés à la circulation des transports d'urgence et aux services de secours :

- la rue Laurent Casanova, fermée à la circulation et au stationnement des véhicules
- le sens Nord-Sud de la rue du Colle (le sens Sud-Nord, vers le Vieux-Port, reste ouvert à la circulation des véhicules légers)
- le sens montée du chemin de Falcunaghja au Machjò (le sens descente reste ouvert à la circulation des véhicules légers)

- Axe rouge prioritaire : tous véhicules se rendant en centre-ville et poids lourds de plus de 16 tonnes
- Itinéraire Bs : tous véhicules en transit hors poids lourds de plus de 16 tonnes
- - - - Voie d'urgence réservée aux pompiers, secours et police
- - - - Itinéraire conseillé (accès hôpital) pour les véhicules de secours en partage sur la chaussée existante
- Navettes
- Voie verte (piétons, vélos et trottinettes) pistes cyclables
- Zone chantier
-  Changement sens de circulation
-  Parking
-  Parking relais
-  Parking bus



Circulation et stationnement interdits sauf secours

Voie exclusivement VL

Poste de secours

FICHES D'INFORMATION SUR LE TUNNEL DE BASTIA ET SA FERMETURE

Fiche n°1 : Les caractéristiques du tunnel de Bastia

Fiche n°2 : Les travaux de rénovation du tunnel de Bastia

Fiche n°3 : L'opération de désamiantage du tunnel de Bastia

Fiche n°4 : Le plan d'actions pour réduire les incidences de la fermeture du tunnel

Fiche n°5 : Les actions pour réduire le trafic routier

Fiche n°6 : Les actions pour fluidifier le trafic routier

Fiche n°7 : Les actions pour soutenir l'activité commerciale

Fiche n°8 : Mes actions pour traverser la période de fermeture du tunnel

Fiche n°9 : Comment s'informer ?

Da Fà Casu

TRAVAUX 
TUNNEL DE BASTIA
FERMETURE DU 18 FÉVRIER AU 11 MARS 2022

FICHE N°1

LE TUNNEL DE BASTIA EN QUELQUES CHIFFRES

Quelques chiffres sur l'ouvrage

- **1982** date de mise en service du tunnel
- **845 mètres** de long
- **9 mètres** de large
- **4,30 mètres** de haut

Et pour assurer la sécurité des usagers :

- **2** issues de secours, **14** niches de sécurité, **8** barrières de sécurité
- **35** caméras de surveillance dont **27** en intérieur
- **1** système de détection automatique d'incident
- **6** capteurs de pollution
- **2** postes de pompage et **1** bassin de recueil et de traitement des eaux de chaussée
- **24h/24 et 7j/7**, le PC de sécurité, supervisé par un opérateur de sécurité qualifié, assure la surveillance et la relation avec les services d'exploitation, de secours et de sécurité

La fréquentation journalière du tunnel

- **33 000** véhicules par jour 2 sens confondus dont **650** poids-lourds
- **50%** du trafic quotidien qui circule dans Bastia emprunte le tunnel
- **2/3** des flux de déplacements dans le tunnel concernent des trajets courts vers le Sud, Furiani et Biguglia

Une particularité : 3 tunnels en 1 !

Le tunnel de Bastia est en réalité constitué de 3 ouvrages :

- **Un tunnel sous la citadelle**, creusé dans le rocher, avec sa forme classique en voûte. Les gaines de ventilation sont situées sous la voûte, et masquées par un faux plafond.
- **Un tunnel sous le Vieux Port**, constitué de 4 caissons en béton armé précontraint immergés. Dans ce tronçon, le tunnel est de section rectangulaire. Les galeries de ventilation sont situées sur les deux côtés.
- **Un tunnel sous le Quai des Martyrs**, appuyé sur le mur de l'ancien quai, et qui débouche au Nord devant le port de Commerce. Il possède une unique galerie de ventilation côté Mer.

Une mise aux normes indispensable

Le tunnel présente des points de non-conformité qui conditionnent la sécurité de ses usagers, notamment en matière d'évacuation et de ventilation, au regard du décret n°2005-701 relatif à la sécurité des ouvrages routiers

Dans le cadre de cette mise aux normes, de premiers travaux ont été réalisés en 2018 qui ont principalement concerné :

- La **réfection du génie civil** du tunnel à la zone de raccordement entre le caisson sud immergé sous le Vieux Port et le tunnel sous le quai des martyrs. Ces travaux ont nécessité plusieurs nuits et un week-end de fermeture du tunnel.
Réalisation : janvier 2018 - juillet 2020, Montant des travaux : 4 747 800 € HT, Financement : État (70%) et Collectivité de Corse (30%).
- La **réalisation d'un bassin enterré** de 160 m³ à côté de la tête sud du tunnel pour le stockage et la dépollution des eaux des chaussées.
Réalisation : octobre 2018- septembre 2019, Montant des travaux : 479 400 € HT, Financement : État (70%) et Collectivité de Corse (30%).

FICHE N°2

LES TRAVAUX DE RENOVATION DU TUNNEL DE BASTIA

Horizon des travaux de rénovation : 2022-2027

Contenu des travaux :

- **Ventilation et désenfumage** du tunnel
L'ensemble du système de ventilation d'origine sera démonté et remplacé par des équipements neufs. Les travaux comprennent notamment la reconfiguration de toutes les galeries de ventilation qui permettent d'aspirer l'air intérieur du tunnel ou encore d'insuffler de l'air frais dans l'ouvrage. De nouveaux ventilateurs seront installés et le système d'alimentation et de commande refait à neuf. Cette opération est un élément fondamental pour garantir la sécurité de la circulation dans le tunnel, notamment l'évacuation rapide des fumées en cas d'incendie. Elle s'accompagnera d'une réfection complète des deux usines de ventilation.
- **Création de nouvelles issues de secours**
Actuellement le tunnel est équipé de 2 issues de secours principales et de 14 niches de sécurité. 3 nouvelles issues de secours seront créées pour déboucher sur le quai des Martyrs et sur le quai Gillio.
- **Reprise de la protection au feu** du tunnel
Un revêtement intérieur complémentaire est prévu pour renforcer la capacité du tunnel à résister aux incendies.
- **Mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC)**
Elle permet la surveillance, le pilotage à distance des équipements de sécurité du tunnel et la mise en œuvre d'automatismes (régulation de la qualité de l'air ou de l'éclairage par exemple)
- **Mise à neuf de tous les réseaux secs et humides**
- **Réparation du génie civil du tunnel**
- **Reprofilage et la mise au gabarit des voiries**
Ces derniers travaux impliquent une intervention sur les enrobés.

Modalités de mise en œuvre

Préalablement aux travaux prévus sur les enrobés, un diagnostic global obligatoire a été réalisé en 2018 (amiante, plomb). Les investigations réalisées ont révélé la présence de traces d'amiante dans les enrobés routiers.

Une opération de désamiantage s'avère alors obligatoire avant de pouvoir intervenir sur les chaussées.

Compte tenu des risques connus liés à l'amiante, les travaux en conditions amiantifères doivent répondre à des obligations réglementaires strictes nécessitant une fermeture du tunnel du **18 février au 11 mars 2022**.

Le reste des travaux sera **principalement réalisé de nuit** pour limiter l'impact auprès des usagers

FICHE N°3

L'OPÉRATION DE DÉSAMIANTAGE DU TUNNEL DE BASTIA

Quelques chiffres sur le chantier

- **3 semaines de travaux** à l'intérieur du tunnel en continu, **nuit et week-end inclus, du 18 février au 11 mars 2022**
- Des travaux conséquents, à réaliser dans un cadre très strict :
 - **4 000 tonnes** d'enrobés routiers à extraire du tunnel
 - **Plus de 150 semi-remorques** mobilisées pour évacuer les enrobés vers des sites agréés sur le Continent
 - **4 800 tonnes** d'enrobés neufs pour reconstituer la chaussée
 - **1 200 mètres** de bordure de trottoirs reposées
 - **300 mètres** de canalisations démontées et changées sous la chaussée
 - **3 700 mètres** de peinture routière à refaire
 - **70 personnes** maximum sur le chantier
 - **10 personnes** mobilisées pour préparer, surveiller et encadrer l'opération
 - **1 ha d'installation de chantier** et de base-vie contre la tête nord du tunnel
- Une opération de désamiantage de **3,8 M€ TTC**, inscrite au PEI - Programme Exceptionnel d'Investissements et cofinancée par l'État (70%) et la Collectivité de Corse (30%).

La zone concernée par les travaux

- **Au nord** : inclusion du parking du quai des martyrs pour y installer des installations de chantier
- **Au sud** : le périmètre travaux s'arrête à la tête sud, le **rond-point des pompiers** reste en circulation



Des travaux préparatoires, réalisés de nuit, de juillet 2021 à janvier 2022

Depuis novembre 2021, des **campagnes de reconnaissance et de sondages** ont été effectués de nuit dans le tunnel, lors de fermetures nocturnes sans influence sur la circulation.

Ces campagnes visent à réduire les aléas liés à une intervention sur un ouvrage existant et particulièrement complexe notamment en :

- S'assurant des épaisseurs d'enrobés dans certaines zones très particulières ;
- Vérifiant l'absence d'éléments structurels immédiatement sous la chaussée qui ne figureraient pas sur les plans ;
- Reconnaisant les profondeurs de canalisations enfouies sous la chaussée.

FICHE N°3 (suite) L'OPÉRATION DE DÉSAMIANTAGE DU TUNNEL DE BASTIA

Le désamiantage du 18 février au soir au 28 février 2022

Les travaux de désamiantage se dérouleront selon deux procédés :

- Un **désamiantage mécanique** en grand rendement ;
- Un **désamiantage fin par des méthodes manuelles** permettant de traiter les zones particulières ou non accessibles via des moyens mécanisés.

Les matériaux extraits doivent obligatoirement être orientés vers des centres de stockage agréés. En l'absence de centre d'accueil adapté en Corse, ils seront transportés vers le continent, via les lignes de fret régulières selon un processus spécifique visant à éviter toute libération en quantité dangereuse de fibres d'amiante respirables :

- **Transport en « body-benne »** : les déchets amiantés extraits du tunnel seront chargés et transportés directement en body-bennes, grands sacs étanches aux poussières, empêchant la libération de fibres d'amiante.
- **Transport en flux tendus** : un planning de rotation Corse-continent a été établi afin de coordonner les créneaux d'extraction des enrobés avec les horaires des bateaux et les capacités d'accueil du centre de traitement et ainsi éviter un stockage des bennes de transport sur le port. Compte tenu des capacités d'accueil des centres de traitement, un maximum de 25 remorques pourra être évacué par jour.

Une phase de réception des travaux est prévue à l'issue de l'intervention de désamiantage afin de garantir que les 9000 m² de chaussées traitées ne présentent plus aucun résidu susceptible de contenir de l'amiante.

La reconstruction du 28 février au 11 mars 2022

Les travaux de reconstitution des chaussées consisteront à :

- Remettre en état et déplacer certains réseaux sous chaussée abimés ou devant être déplacés avant de refaire la chaussée ;
- Renforcer et reprendre des trottoirs en partie déchaussés pendant les travaux de désamiantage ;
- Reposer des enrobés neufs ;
- Réaliser les peintures routières ;
- Laver le site avant de le remettre en circulation.

Les dispositions prises pour respecter le délai de 3 semaines de fermeture

Afin que les travaux de désamiantage et de reconstruction puissent être réalisés dans un délai de 3 semaines, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Mobilisation d'acteurs qui sont, pour une bonne partie, **déjà intervenus dans le tunnel et connaissent le site** et ses contraintes ;
- **Réalisation de campagnes de reconnaissance et sondages** pour réduire les aléas liés à une intervention sur un ouvrage existant ;
- **Présence d'engins de secours en permanence** lors des travaux de démolition des chaussées pour éviter un allongement du délai lié à un dysfonctionnement du matériel ;
- **Conservation de marges à plusieurs étapes du chantier** afin d'intégrer les intempéries d'ampleur raisonnable ;
- **Travail rigoureux sur la programmation** des travaux pour pouvoir enchaîner dans un minimum de temps les nombreuses opérations dans un espace contraint en termes d'accès et de manœuvre.

FICHE N°3 (fin)

L'OPÉRATION DE DÉSAMANTAGE DU TUNNEL DE BASTIA

Des travaux réalisés avec des dispositions strictes pour éviter tout risque de contamination

Le chantier de désamiantage doit être conforme aux obligations réglementaires du Code du Travail qui visent à préserver la santé des travailleurs et celle des populations. En particulier :

- Le **périmètre d'intervention est strictement isolé** et exclusivement autorisé aux personnes qualifiées avec des accréditations particulières ;
- Les personnels qui interviennent sont **intégralement protégés par des combinaisons étanches** et tous les engins sont munis de **cabines pressurisées** pour éviter l'intrusion potentielle de fibres d'amiante ;
- Les **temps de travail sont plafonnés à 2h30 consécutives** avant une pause et à un maximum de 6 heures cumulées sur 24h ;
- Les personnels et engins sortant de la zone de travail traversent des **sas de lavage et de décontamination** ;
- Les **eaux de lavage des engins sont filtrées** et tous les déchets produits par le chantier sont rigoureusement recueillis, **traités et évacués vers des centres de stockage agréés** ;
- Afin d'éviter l'envol éventuel de fibres sur le chantier et en dehors du chantier, les travaux sont réalisés sous **injection ou pulvérisation d'eau** et des asperseurs d'eau sont mis en place à chaque extrémité du tunnel afin de former un rideau d'eau qui confine les éventuelles fibres à l'intérieur du chantier ;
- Un **suivi particulier de la qualité de l'air intérieure et extérieure** au tunnel est mis en place pendant les travaux afin de s'assurer du respect des concentrations réglementaires en fibres d'amiante dans l'air. Ce suivi sera doublé par la mise en place de capteurs par la Collectivité de Corse qui permettront de disposer de mesures contradictoires.
- L'ensemble des travaux est **contrôlé par les services de l'État**, destinataires de l'ensemble des procédures mises en œuvre sur le chantier.



Combinaisons étanches portées par les travailleurs et dispositif de brumisation

Da Fà Casu

TRAVAUX 
TUNNEL DE BASTIA
FERMETURE DU 18 FÉVRIER AU 11 MARS 2022

FICHE N°4

LE PLAN D' ACTIONS POUR RÉDUIRE LES INCIDENCES DE LA FERMETURE

Porteuse du projet de rénovation du tunnel de Bastia qui implique sa fermeture effective du **18 février au 11 mars 2022**, la **Collectivité de Corse**, en étroite collaboration avec la **Ville de Bastia**, la **Communauté d'Agglomération de Bastia et les Chemins de Fer de la Corse**, a souhaité associer l'ensemble des acteurs concernés¹ à **l'élaboration concertée d'un plan d'accompagnement** de cette fermeture.

Étape 1 : Une phase d'écoute et de recueil des besoins

Date : 28 février – 11 mars 2021

- **28 acteurs** du territoire rencontrés individuellement
- **761 participations** à une enquête digitale grand public visant à identifier les principales craintes vis-à-vis de la fermeture du tunnel.

Étape 2 : Démarche de co-construction du plan d'actions

Date : septembre – novembre 2021

- **4 groupes de travail** ont été réunis pour traiter des thématiques liées :
 - Aux services de secours et d'urgence
 - A la circulation routière
 - Aux mobilités alternatives
 - A la logistique urbaine et l'attractivité commerciale
- **3 grands objectifs** ont été identifiés par ces groupes de travail pour le plan d'actions :
 - **Limiter la circulation routière**, notamment des véhicules particuliers dans Bastia
 - **Fluidifier le trafic** de transit et de desserte
 - **Soutenir l'activité commerciale**.
- **Un plan de 36 actions** a été élaboré par les groupes de travail qui permettent de :
 - Augmenter l'offre de transports en commun
 - Augmenter l'offre en modes doux et équipements favorisant leur pratique
 - Réduire et mutualiser les déplacements de chacun
 - Revoir le plan de circulation
 - Éviter tout événement pouvant représenter une gêne pour la circulation
 - Étaler les heures de pointe
 - Soutenir l'activité commerciale.

Étape 3 : Pilotage du plan d'actions

Date : décembre – mars 2022

- **4 réunions de pilotage** ont permis aux participants à la démarche de contrôler le bon avancement de la mise en œuvre du plan d'actions.
- **3 comités de suivi** pendant la période de fermeture du tunnel pour suivre l'avancement des travaux et ajuster, si nécessaire, les mesures mises en œuvre.

¹ **Participants** : Syndicat Professionnel des transporteurs corses, Strada Corsa, Loomis Transports de fonds, taxis, Engie, EDF, Acqua Publica, La Poste, Chronopost, Inspection Académique de Haute-Corse, Préfecture, Direction de la Mer et du Littoral Corse, Direction Départementale de la Sécurité Publique de Haute-Corse, Direction des Territoires et de la Mer de Haute-Corse, Police Nationale, Police municipale, Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse, Centre hospitalier de Bastia, Clinique Maynard, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et Association des commerçants du centre-ville, Office des transports de Corse

FICHE N°5

LES ACTIONS POUR LIMITER LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Augmentation de l'offre de transports en commun

- **Augmentation de l'offre de trains entre Bastia et Casamozza de 69%** sur la période offrant ainsi 8 800 places assises par jour contre 5200 places actuellement ;
- **Renforcement du service de bus ;**
- **Navettes gratuites** depuis l'Arinella pour se rendre en centre-ville via la Halte Bassanese et la gare de Lupinu ;
- **Des parkings relais** seront aménagés au niveau de Borgu, du Stade Armand-Cesari, Tragone, pour faciliter le report des personnes souhaitant rejoindre le centre-ville vers un mode de transport alternatif à la voiture.

Où consulter les nouvelles offres ?

- Sur le site internet des Chemins de Fer de Corse : <https://cf-corse.corsica/>
- Sur le site internet de la CAB : <https://www.bastia-agglomeration.corsica/>
- Sur le site internet dédié au projet : www.tunnel-bastia.corsica

Augmentation de l'offre en modes actifs et équipements favorisant leur pratique

- **Un service de trottinettes en libre-service** sera mis en place sur la Ville de Bastia à partir de février 2022 : : Télécharger l'application e.più / Bird sur iPhone ou Android ou se rendre à l'agence JW située rue Abbatucci à Bastia (Tarifs : 2€ / heure ou 15€ / jour - Contact : 04 95 38 64 56 / 06 40 65 03 36)
- **Des vélos à assistance électrique** sont proposés en location longue durée à partir du 7 février 2022 (pré-réservation au 04 95 31 06 65) et en location courte durée à l'Agence JW située rue Abbatucci à Bastia (04 95 38 64 56 / 06 40 65 03 36)
- **Un plan mode doux** présentant l'ensemble des itinéraires dédiés aux modes doux a été établi.

Où consulter le plan modes doux ?

- Sur le site internet dédié au projet, à partir du 24 janvier : www.tunnel-bastia.corsica

Réduction et mutualisation des déplacements de chacun :

- **Télétravail**
 - Les principaux employeurs du territoire bastiais (Collectivité de Corse, Ville de Bastia, Préfecture...) généralisent le télétravail pendant toute la période de fermeture du tunnel.
 - Afin de réduire les déplacements domicile-travail vers le centre-ville, il est fortement recommandé, pour tous les actifs le pouvant, de privilégier le travail depuis leur domicile.
- **Covoiturage**
 - Le covoiturage est fortement conseillé afin d'optimiser le nombre de véhicules entrant en centre-ville.
 - Une application de covoiturage sera disponible à partir de début février.
- **Scolaires**
 - Des paniers repas seront fournis dans les écoles le midi aux enfants dont les parents auront sollicité l'inscription à la cantine ;
 - Les horaires d'accueil seront étendus la semaine du 7 au 11 mars. Les enfants seront accueillis le matin à partir de 7h15 (au lieu de 7h45) et jusqu'à 18h45 (au lieu de 18h15) ;
 - Les activités scolaires nécessitant des déplacements en bus seront suspendues ;
 - Le remplissage des bus scolaires sera optimisé...

Da Fà Casu

TRAVAUX 
TUNNEL DE BASTIA
FERMETURE DU 18 FÉVRIER AU 11 MARS 2022

FICHE N°6

LES ACTIONS POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC ROUTIER

Un nouveau plan de circulation sera effectif pendant toute la période de fermeture du tunnel

- **Axe prioritaire Boulevard Paoli – Bd Gaudin – RT 11** dédié aux véhicules souhaitant se rendre en ville
- Véhicules de transit orientés vers des **itinéraires de délestage** dont les temps de parcours seront accessibles en temps réel sur le site internet.

Où consulter le nouveau plan de circulation ?

- Sur le site internet dédié au projet : www.tunnel-bastia.corsica
A partir du 24 janvier

La réduction voire la suppression de tout évènement pouvant représenter une gêne à la circulation

- **Les déménagements et travaux sur la voirie seront interdits** pendant toute la période de fermeture du tunnel

Attention, les contrôles de stationnement seront renforcés en centre-ville

L'étalement des heures de pointe

- **Les horaires des bateaux et de l'accueil de leurs passagers** seront aménagés afin de réduire la concentration de véhicules en provenance du port en heure de pointe
- **Les plages horaires de livraisons seront réorganisées** avec les livraisons alimentaires avant 9h, les autres livraisons en continu entre 10h et 18h grâce à une ouverture non-stop des commerces.
- **Les commerces seront ouverts de 10h à 19h en continu.**

Da Fà Casu

TRAVAUX 
TUNNEL DE BASTIA
FERMETURE DU 18 FÉVRIER AU 11 MARS 2022

FICHE N°7

LES ACTIONS POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Salon des affaires

L'organisation d'un **salon des affaires** se tiendra du 10 au 13 février 2022 pour aider les commerçants à écouler leur stock avant la période de fermeture du tunnel

Chèques-cadeaux

Près de 6 000€ de chèques cadeaux à dépenser dans les commerces bastiais, après la période de fermeture du tunnel, seront offerts sur les réseaux sociaux

Animation à Bastia

Des animations de centre-ville seront organisées entre avril et mai 2022.

Da Fà Casu

TRAVAUX 
TUNNEL DE BASTIA
FERMETURE DU 18 FÉVRIER AU 11 MARS 2022

FICHE N°8

MES ACTIONS POUR TRAVERSER LA PÉRIODE DE FERMETURE DU TUNNEL

Chacun, à travers ses changements d'habitude, contribuera à faire en sorte que, malgré la fermeture du tunnel, le territoire bastiais continue à vivre, presque, normalement.

Car c'est bien l'addition des efforts de TOUS qui permettra à chacun de ne pas être pénalisé par la fermeture.

Réduire ses déplacements

Tous les citoyens sont invités à s'organiser pour limiter leurs déplacements en voiture entre le 18 février et le 11 mars 2022, en :

- **Télétravaillant**, lorsque cela est possible ;
- **Reportant ou avançant** leurs déplacements non impératifs, avant ou après la période de fermeture ;
- **Sollicitant l'inscription de leurs enfants à la cantine** ;
- **Anticipant ou reportant ses commandes en ligne sur la période**, afin de réduire les déplacements liés aux livraisons.

Utiliser d'autres modes de déplacement que la voiture particulière

Chacun est invité à profiter des nombreuses solutions de déplacement alternatives à la voiture particulière mises en œuvre :

- **Utiliser les transports en commun**, y compris pour ses enfants : train, bus et navettes gratuites ;
- **Utiliser les modes doux** : vélos à assistance électrique, trottinettes et bien sûr... marche à pied ;
- **Covoiturer** : avec de la famille, des collègues, des amis... ou de futures connaissances.

Et si les déplacements routiers restaient trop nombreux ?

Dans le cas où la circulation routière demeurerait trop importante et serait de nature à retarder ou empêcher les interventions des services de secours et d'urgence, une mesure de **circulation alternée** devrait alors être mise en œuvre.

Appliquée durant les jours de semaine, de 7h à 20h, cette mesure s'organiserait de la façon suivante :

- Les jours pairs (par exemple le 24 février), seuls les véhicules dont la plaque d'immatriculation se termine par un chiffre pair, seraient autorisés à circuler dans le centre-ville de Bastia ;
- Les jours impairs (par exemple le 3 mars), seuls les véhicules dont la plaque d'immatriculation se termine par un chiffre impair, seraient autorisés à circuler dans le centre-ville de Bastia.

Cette mesure ne concernerait ni les **covoitureurs** (véhicules occupés par 3 personnes ou plus) ni un certain nombre de professionnels (**missions de service public, concessionnaires de réseaux, transporteurs professionnels, auto-écoles...**) dont la liste est en cours de finalisation.

Néanmoins, gageons que les efforts de chacun permettront d'éviter la mise en place de cette mesure pénalisante pour le plus grand nombre.

Et qui sait, peut-être que ces nouvelles habitudes vertueuses perdureront pour un territoire bastiais plus durable ?

FICHE N°9 COMMENT S'INFORMER ?

Sur internet

- Un **site internet dédié** contenant l'ensemble des informations en lien avec la fermeture du tunnel : www.tunnel-bastia.corsica

Pour recevoir les informations liées à la fermeture du tunnel, s'abonner à :

Twitter :



- Collectivité de Corse : [@IsulaCorsica](https://twitter.com/IsulaCorsica)
- Communauté d'agglomération de Bastia : [@AggloBastia](https://twitter.com/AggloBastia)
- Ville de Bastia : [@Cita Bastia](https://twitter.com/Cita_Bastia)

Facebook :



- Collectivité de Corse : [IsulaCorsica](https://www.facebook.com/IsulaCorsica)
- Communauté d'agglomération de Bastia : [agglobastia](https://www.facebook.com/agglobastia)
- Ville de Bastia : [villa.bastia.corsica](https://www.facebook.com/villa.bastia.corsica)

Instagram :



- Collectivité de Corse : [isulacorsica](https://www.instagram.com/isulacorsica)
- Communauté d'agglomération de Bastia : [cumunita_agglobastia](https://www.instagram.com/cumunita_agglobastia)
- Ville de Bastia : [citadibastia](https://www.instagram.com/citadibastia)

Pour poser une question :

- Une **adresse mail** dédiée : tunnel.bastia@isula.corsica

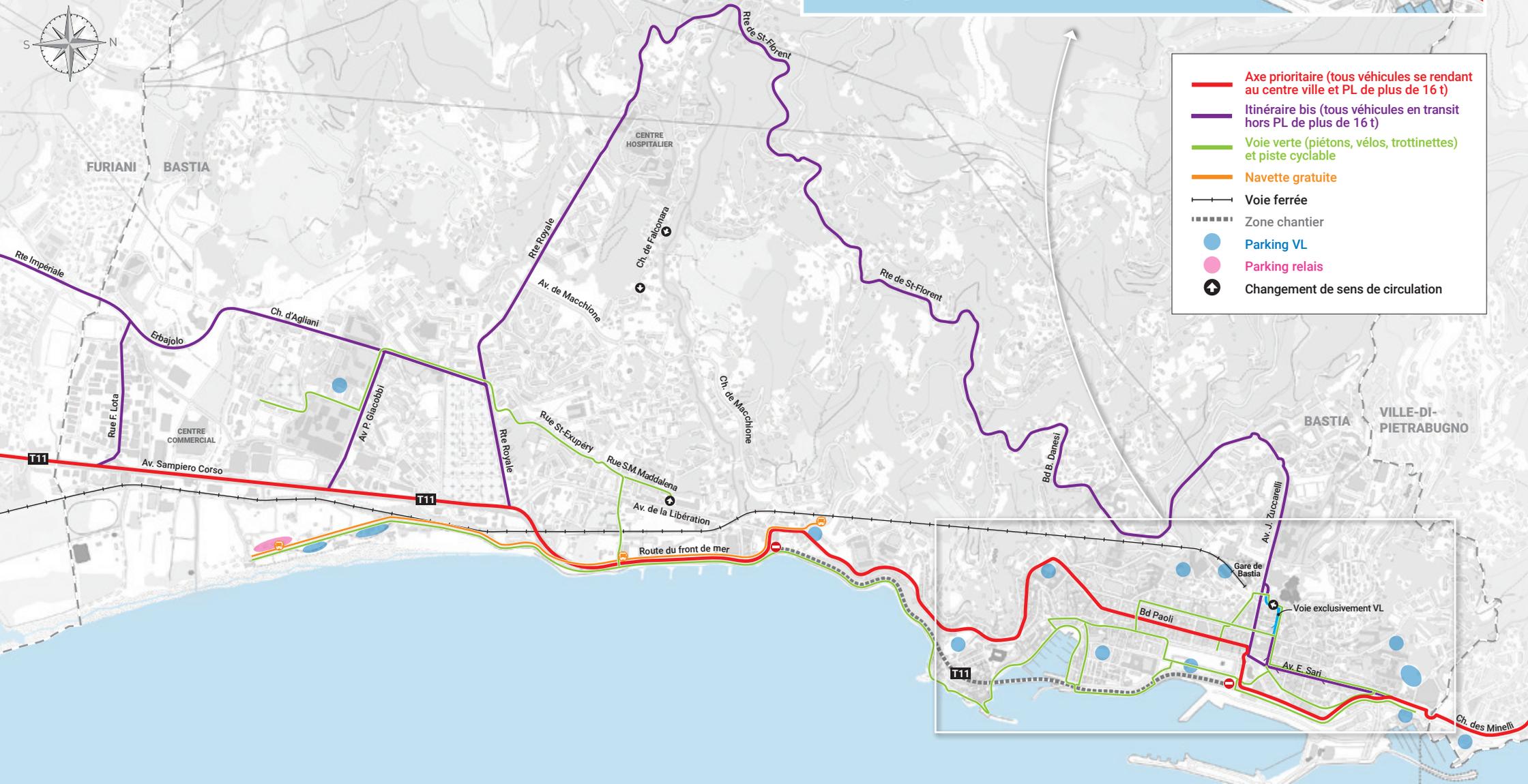
Pour connaître l'état du trafic en temps réel

- **Des données accessibles depuis le site internet.**

Da Fà Casu

TRAVAUX 
TUNNEL DE BASTIA
FERMETURE DU 18 FÉVRIER AU 11 MARS 2022

Train et parkings relais



- Axe prioritaire (tous véhicules se rendant au centre ville et PL de plus de 16 t)
- Itinéraire bis (tous véhicules en transit hors PL de plus de 16 t)
- Voie verte (piétons, vélos, trottinettes) et piste cyclable
- Navette gratuite
- Voie ferrée
- Zone chantier
- Parking VL
- Parking relais
- ↻ Changement de sens de circulation